

COMMUNE DE MORSBRONN-LES-BAINS

Séance du 09 juillet 2016

Sous la présidence de Mme DUDT Lysianne, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Membres présents : Mmes CAMACHO-VIEIRA Yolande, GOUTHIER Aurélie, WIRTH Anne et MM. DEVANLAY Thierry, HEBTING Pascal, LETZELTER Alain, REISS Stéphane, ROTH Pascal, SCHAEFER Marc, WEISS Joseph, WEISSBECKER Jean-Pierre.

Membres absents : FUCHS Frédéric (procuration à Pascal HEBTING), RATZEL Denis (procuration à Jean-Pierre WEISSBECKER), MISCHLER Marc.

--- 000000 ---

DCM 2016-035

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 08 juin 2016

DCM 2016-036

Travaux rue du Moulin

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la délibération du 10 mars 2016 concernant l'aménagement, l'accessibilité et la mise en sécurité de la rue du Moulin. Elle informe que, pour le bon déroulement des travaux, il est nécessaire de se faire accompagner pour la maîtrise d'ouvrage.

Pour cela, trois devis sont proposés aux membres du conseil municipal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de retenir la société Etude & concept, représentée par M. WURTZ, sise 8 rue Galilée 67200 STRASBOURG.
- Autorise le Maire à signer les marchés de travaux ainsi que tous les autres documents à intervenir dans le cadre de l'opération.

DCM 2016-037

Attribution d'une subvention à l'association OLYMPIC HEIDEKLAMM

Madame le Maire soumet à l'assemblée la demande de subvention formulée par l'association Olympic Heideklamm.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 500 € à l'association ci-dessus mentionnée.

DCM 2016-038

Attribution d'une subvention aux paroisses de Morsbronn-les-Bains

Madame le Maire soumet à l'assemblée la demande de subvention formulée par les paroisses de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 500 € à chaque paroisse.

DCM 2016-039 **Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Etoile Sportive de Morsbronn-les-Bains**

Le Maire fait part à l'assemblée de la demande de subvention exceptionnelle émanant de l'Etoile Sportive de Morsbronn-les-Bains, concernant des travaux sur le terrain de football.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 10 voix pour et 4 abstentions, décide de verser une subvention de 1500 € à l'Etoile Sportive de Morsbronn-les-Bains.

DCM 2016-040 **Changement des lampes de la salle polyvalente**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal de la vétusté des lampes de la salle polyvalente et propose donc de les changer.

Le changement des lampes est estimé à un montant d'environ 7 800 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve le projet proposé par le Maire,
- charge le Maire de faire réaliser les travaux en régie ou par une entreprise
- Autorise le maire à faire une demande de subvention.

DCM 2016-041 **Versement d'une aide pour les communes et EPCI sinistrés du Bas-Rhin**

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal les faits suivants :

Suite à plusieurs épisodes de fortes pluies en ce printemps 2016, de nombreuses communes du Bas-Rhin ont subi des dégâts importants, liés à des coulées de boues, des inondations...

Certaines communes et certains épisodes seront reconnus en état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel.

L'association des maires du Bas-Rhin a ouvert un compte bancaire pour collecter les fonds afin de venir en aide aux communes et EPCI sinistrés, pour les biens qui ne pourraient bénéficier d'un régime d'indemnisation.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser la somme de 500 € à l'association des maires du Bas-Rhin sur le compte bancaire spécialement créé « fonds de solidarité inondation », en faveur des communes et EPCI sinistrés du Bas-Rhin.